

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 12 avril 2019

° ° °

Le douze avril deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la commune de VANDEUIL, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de François MOURRA, Maire.

Etaient présents : F.Mourra, C.Moreaux, D. Mareigner, H. Fournaise, C.Gérard, E. Griffon

Etaient excusés : J. Daemers, G. Novak, F. Servagnat

Monsieur Eloi Griffon été nommé secrétaire de la séance

APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion de conseil.

ANALYSE FINANCIERE 2018

Le Maire indique qu'il a reçu du percepteur une analyse financière 2018 des comptes de la commune.

Il projette les transparents correspondants et signale que cette étude est consultable à la pairie.

BUDGET 2019

INVESTISSEMENTS - Total: 640 634 €

Cette section prend en compte les projets discutés en conseil municipal:

- **La poursuite de l'aménagement de la place du village**, pour 620 000 € TTC
Diverses aides financières ont été sollicitées pour un montant de 310 140 €
 - o le fonds d'investissement de la Communauté Urbaine du Grand Reims, accordée pour 68 000 €,
 - o auprès de la Région, qui a octroyé 80 000 €,
 - o la DETR, pour 99 000 €, en cours d'instruction,
 - o le FCTVA, pour 63 140 €, perçu un an après, donc à inscrire dans le budget 2020.
- **L'achèvement des travaux de mise en accessibilité de l'église**, dont le règlement final interviendra en 2019, et qui a été prévu en reste à réaliser pour 8 534 € TTC
- **Le reste à réaliser du busage du terrain communal**, pour 5 000 € TTC
- **L'achat de tables pour la salle**, à hauteur maximum de 3 000 €
- **4 100 € pour le matériel informatique** et les logiciels
- **Des opérations financières en recettes**, dont
 - o Un prélèvement de la section fonctionnement de 370 479 €.
 - o La perception du versement du fonds de compensation de la TVA pour 3 500 €, correspondant aux investissements antérieurement réalisés.
 - o La commune ne possède plus d'emprunt à ce jour. La CUR remboursera un emprunt virtuel lié au transfert de charges, pour 6 121€ en capital.
 - o Un excédent capitalisé de 11 101 €
 - o Un solde d'exécution de la section d'investissement pour 2 433 €

FONCTIONNEMENT - Dépenses : 1 027 244 €

- **Les charges à caractère général représentent 537 581 €**. Elles concernent :
 - o Les achats tels que l'eau, l'électricité, qui ont été majorés, (compte tenu de la présence de la nouvelle salle), les produits d'entretien et les fournitures administratives.
 - o Les Services extérieurs: ce sont les dépenses de bâtiment, les primes d'assurances et les études envisagées (étude d'accessibilité de l'église), les divers contrats (espaces verts, fauchage, informatique, photocopieur, horloge, maintenance)
 - o Les autres services extérieurs: frais de fonctionnement tels que les affranchissements, les frais de téléphone et rémunération.

- Le coût des activités périscolaires (cantine et garderie)
- Les éventuels coûts d'entretien de bâtiment pour 493 971 €
- **Les frais de personnel représentent 28 000 €.** Sont incluses les charges sociales.
- **Les reversements et restitutions d'impôts pour 71 584 €, dont**
 - le reversement au FNGIR (fonds de compensation lié à la réforme de la TP) pour 28 912 €
 - L'attribution de compensation évaluée à 42 672 €, supérieure à l'an passé, compte tenu du transfert de compétences récents (périscolaire...)
- Comme indiqué au paragraphe « investissement (recettes) », **un prélèvement de 370 479 €** est prévu à la section fonctionnement (dépenses) pour équilibrer la section « investissement ».
- **Les autres charges de gestion courante** sont stables et évaluées à 19 100 €.
Cette somme intègre le dernier versement pour la participation à la construction du centre de secours. Cette année, ce poste ne comptabilise plus les participations aux services incendie et financement de la caserne.
- **Les frais financiers** et les charges exceptionnelles ont été prévus pour 500 €.

FONCTIONNEMENT - Recettes : 1 027 244 €

- **L'excédent de fonctionnement reporté s'élève à 711 735 €**
- **Les impôts et taxes représentent 297 782 €. Ces produits proviennent :**
 - des contributions directes pour 269 103 €. Ceux-ci ont été établis selon les modalités décrites en préliminaire.
 - de la dotation de solidarité communautaire pour 3 276 € (prévision identique à l'an passé, chiffre réellement connu en juin)
 - des impôts sur les pylônes (7 104 €)
 - des taxes sur droits de mutation et permis de chasse budgétés à un niveau sensiblement égal à celui de l'an passé.

- **Les dotations de l'Etat**

- la dotation globale de fonctionnement (DGF)

Cette dotation versée par l'Etat à la commune, est en diminution très importante et s'élève à 5 267 € pour 2019.

Il est à noter que cette DGF régresse depuis 5 ans, alors que des missions nouvelles ont été mises à la charge de la commune.

Pour mémoire, les DGF antérieures étaient :

DGF 2013 : 30 359 €

DGF 2014 : 28 517 € (-1 842 €, soit - 5,4% par rapport à 2013)

DGF 2015 : 23 386 € (- 5 131 €, soit - 18 % par rapport à 2014, et - 6 973 €, soit -23% par rapport à 2013)

DGF 2016 : 18 028 € (-5 358 €, soit -23 % par rapport à 2015)

DGF 2017 : 10 999 € (-7 029 €, soit -39% par rapport à 2016)

DGF 2018 : 8 753 € (-2 246 €, soit -21% par rapport à 2017)

DGF 2019 : 5 267 €

- La dotation de solidarité rurale pour 4 282 €
- des compensations d'exonérations de taxes (1 219 € et 2 032 €)
- Le remboursement des intérêts de l'emprunt virtuel calculé dans le cadre du transfert de compétences, pour 1 477 €

Cette année encore, la bonne santé financière de la commune permettra au conseil de poursuivre l'affichage d'un objectif décidé depuis plus de 25 ans: ne pas accroître la pression fiscale sur les habitants de la commune.

TRAVAUX EN COURS

- De la compétence de la Communauté Urbaine
 - o Route de Serzy
Le Maire indique que les travaux entrepris par la Communauté urbaine sont maintenant terminés. Ils ont été plus importants que prévus, compte tenu des difficultés rencontrées liées à la qualité du sous –sol.
 - o Nids de poules
Le relevé des différents nids de poules apparus après l'hiver a été transmis au pôle territorial pour une intervention future effectuée lors d'un regroupement dans les villages concernés.
- De la compétence de la commune
 - o Accessibilité
Les travaux de mise en accessibilité de l'église étant achevés, Le Maire indique que Quali-Consult, organisme de contrôle agréé a effectué le rapport de conformité.
 - o Projet d'aménagement de la place. Ce dossier avance sur deux plans :
 - Juridique

L'ordonnance d'expropriation au bénéfice de la commune a été prise par le tribunal et a été adressée aux hypothèques. La commune pourra donc prendre possession prochainement du terrain.

- Technique

Le Maire propose au conseil de recourir au cabinet SRI en tant qu'assistant Maître d'ouvrage pour préciser le projet et entamer la rédaction du cahier des charges de ce projet. Le Conseil donne son accord pour cette mission.